



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

13/01/2023

DATE D’AFFICHAGE

13/01/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

OBJET :
**SOUSCRIPTION D’UNE
LIGNE DE TRESORERIE
INTERACTIVE**

Pour : 21

Contre : 3

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le :

Publiée le :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt-trois, le 19 janvier à 20 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Guy-Charles HUMBERT, Marie -Solange GRILLOT, Alain SOUDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Annick BAZIN, Agostino MUZZIN, Charlène METAUT, Stéphane LE PECULIER, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Étaient absents excusés :

Monsieur Laurent PERTHUIS
Monsieur Julien CAYZAC
Madame Maria PIRKA

Donne pouvoir à :

Mariannick MORVAN
Ariel SHEPS
Marie -Solange GRILLOT

Étaient absentes :

Mesdames Laure CHENU, Ghislaine LESAGE, Lea PHALIPPOUX.

DELIBERATION

SOUSCRIPTION D’UNE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2337-3,

CONSIDERANT la nécessité de recourir à une ligne de trésorerie afin de palier au décalage de trésorerie,

CONSIDERANT le projet de la Caisse d’Epargne Ile de France,

CONSIDERANT que c’est à l’Assemblée municipale qu’il revient de prendre la décision en la matière,

CONSIDERANT la volonté d’anticiper le bon équilibre du prochain exercice budgétaire 2023, avec un futur besoin de financement identifié,

CONSIDERANT l’avis de la Commission des Finances du 12 janvier 2023,

Après avoir entendu l’exposé de Madame le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE

Pour : 21

Contre : 3

Messieurs Stéphane LE PECULIER, Rodolphe WELSCH,
Madame Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX.

AUTORISE la souscription d'une ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France.

ADOPTE le plan de financement à prévoir comme suit :

- ligne de trésorerie de 1 500 000 € (un million cinq cent mille euros)
 - Durée de 364 jours
 - Taux d'intérêt Euribor 1 semaine + 0.30 % (floor à zéro)
 - Commission d'engagement : sans
 - Commission de mouvement : sans
 - Frais de dossier : 1 000 €

AUTORISE Madame le Maire à signer les contrats et tous les documents afférents à cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme.

Le Maire,
Mariannick MORVAN

